2025-#49980-avis DGAC-projet PLU arrêté-VILLENOY-77



SNIA-BF Urbanisme NORD <snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr>

À ● Coralie VOLLENBERG
Cc ○ Guillaume Terrier

Bonjour,

Par courrier daté du 24/02/2025, adressé à la DSAC Nord à Athis-Mons, vous avez sollicité l'avis de la DGAC sur le projet de PLU arrêté de la commune de Villenoy (77).

Après examen des éléments transmis, il apparaît que les servitudes suivantes sont bien reportées en annexe du PLU:

- -T5 (servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) relative à l'aérodrome de Meaux-Esbly ainsi que la servitude T4 de balisage qui en découle ;
- T7 relative aux obstacles de grande hauteur ;
- -PT1 (PSR Meaux Aérodrome).

Par ailleurs les tracés du PSA et du PSR sont reportés sur le plan.

Par conséquent, la DGAC émet un avis favorable au projet de PLU arrêté.

NB: vos consultations de la DGAC concernant des projets ou documents d'urbanisme sont à adresser au SNIA Nord, de préférence par mail à l'adresse:

snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr

ou par courrier: DGAC / SNIA Nord / UGDS-guichet unique - 82, rue des Pyrénées 75970 PARIS Cedex 20.

Cordialement.

Joackim CORBET

```
DGAC/SNIA NORD/UGDS
Guichet unique urbanisme-
instruction des demandes d'obstacles
à la navigation aérienne
82 rue des Pyrénées
75970 PARIS CEDEX 20
```

```
Tél- G TERRIER:01 44 64 32 28/06 27 50 15 83
Tél- J CORBET: 01 44 64 31 56/06 27 29 20 75
Tél- F FROTEAU:01 44 64 32 04
```





Liberté Égalité Fraternité

> Service national d'Ingénierie aéroportuaire Construire ensemble, durablement